

COMMUNICATION ON PROGRESS (COP)

Table des Matières

PRÉSENTATION DE SOLUTIONS S.A.	2
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT CONTINU	3
ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ADHESION AU PACTE MONDIAL	3
Domaine des droits de l'Homme.....	4
Principe #1. SOLUTIONS S.A. s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence	4
Principe #2. SOLUTIONS S.A. s'engage à veiller à ce qu'elle ne se rende pas complice de violations des droits de l'homme.....	6
DOMAINE DES NORMES DE TRAVAIL.....	7
Principe #3. SOLUTIONS S.A. s'engage à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.....	7
Principe #4. SOLUTIONS S.A. s'engage à éliminer dans ses pratiques toute forme de travail forcé ou obligatoire.	7
Principe #5. SOLUTIONS S.A. s'engage à respecter et à promouvoir le principe d'abolition effective du travail des enfants.....	7
Principe #6. SOLUTIONS S.A. s'engage à éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.....	7
DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	8
Principe #7. SOLUTIONS S.A. applique l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.....	8
Principe #8. SOLUTIONS S.A. entreprend des initiatives visant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	8
Principe #9. SOLUTIONS S.A. favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.....	8
DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	8
Principe #10. SOLUTIONS S.A. prends des initiatives contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.....	9
CONCLUSION	10

PRÉSENTATION DE SOLUTIONS S.A.

NOM DE LA COMPAGNIE	SOLUTIONS S.A.
DATE	21/11/2011
ADRESSE	25, RUE BABIOLE, PORT-AU-PRINCE
PAYS	HAÏTI
NOMBRE D'EMPLOYÉS	21
SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES INFORMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS
DATE D'ADHÉSION	22/11/2010
CONTACT	Kurt JEAN-CHARLES
TÉLÉPHONE	(509) 2519-4246 / 3721-5227

SOLUTIONS S.A., est une entreprise haïtienne spécialisée en développement de logiciel et en services-conseils en informatique. Fondée en 2001, l'entreprise a grandi d'un effectif de 4 ingénieurs à aujourd'hui, une équipe de plus de vingt experts reconnus mondialement, basés à Port-au-Prince et offrant des services à forte valeur-ajoutée dans le domaine de l'informatique sur 3 continents.

Les principaux domaines d'intervention de SOLUTIONS S.A. sont:

- La conception et le développement de systèmes d'information ou de logiciels sur mesure.
- Le conseil et l'encadrement en gestion de projet ou en gestion de parc informatique.
- La formation continue et la certification des cadres en informatique.

La culture de l'entreprise est définie autour d'une règle d'or qui consiste à traiter nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et les communautés dans lesquelles nous évoluons selon le niveau de qualité, d'équité et d'empathie que nous souhaiterions pour nous-même. Cette règle détermine les choix stratégiques et les décisions opérationnelles que nous prenons chaque jour ainsi que les valeurs que partagent les membres de notre équipe :

- Le sens des résultats et de l'amélioration continue de nos capacités
- L'éthique professionnelle et l'attitude constructive de nos consultants
- Le sens de la citoyenneté et de la responsabilité envers notre environnement

Ces convictions et ces principes simples font de SOLUTIONS S.A. un adhérent naturel aux valeurs prônées par le pacte mondial depuis 2009.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT CONTINU

Fidèle à sa règle d'or et consciente de sa responsabilité en tant qu'entreprise citoyenne, SOLUTIONS S.A. renouvelle son engagement d'aligner de façon continue ses opérations et sa stratégie sur les 10 principes universels, touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, prônés par le pacte mondial.

Cet engagement formel traduit notre conviction fondamentale que les pratiques commerciales compétitives fondées sur des principes universellement reconnus sont indispensables à l'émergence et au développement de communautés prospères, équitables et dynamiques.

Le présent document est la première publication de SOLUTIONS S.A. sur les initiatives et les progrès que nous avons réalisés jusqu'ici dans l'intégration effective des principaux thèmes du pacte dans nos opérations et dans nos plans stratégiques.

ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ADHESION AU PACTE MONDIAL

Dans le cadre de sa première communication sur les progrès réalisés dans l'appropriation des principes du pacte mondiale, SOLUTIONS S.A. est satisfaite de présenter à son actif des activités et des résultats obtenus dans 3 domaines sur quatre et dans 7 principes sur 10.

Ces résultats ont été obtenus dans le contexte particulièrement éprouvant du lendemain de la catastrophe humanitaire du 12 janvier 2010 en Haïti qui a fait 300.000 morts et qui a affecté directement nos opérations et les familles de nos collaborateurs. Cette épreuve a été une occasion et une opportunité de mettre en évidence les principes et les valeurs qui déterminent sans compromission nos choix stratégiques dans les bons comme dans les mauvais moments. Nous en sommes sortis plus forts dans nos convictions et plus déterminés à continuer dans la même voie.

Domaine des droits de l'Homme

Aussi modeste qu'il soit, l'engagement de chaque composante de la société en matière des droits de l'homme contribue à nous faire avancer vers une ère de paix et de prospérité.

Principe #1. SOLUTIONS S.A. s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence.

Mesures contre la discrimination

Le principe de non-discrimination faisait partie des règles implicites de l'entreprise mais n'était pas formulé explicitement dans le manuel de l'employé qui sert de référence dans l'orientation de nos nouveaux collaborateurs et dans la conduite de tous nos employés. Le manuel de l'employé de SOLUTIONS S.A. a été révisé pour stipuler de façon explicite les dispositions de l'entreprise qui condamnent tout comportement discriminatoire par rapport au genre, à la religion, à la condition économique, à l'origine ethnique, à un handicap physique ou psychologique.

Mesure pour promouvoir l'accès des populations vulnérables aux services de base après la catastrophe humanitaire du 12 janvier en Haïti.

A la suite du 12 Janvier 2010, SOLUTIONS S.A. a pris l'initiative de monter la plateforme de gestion de crise NOULA (www.noula.ht) et un centre d'appel accessible gratuitement pour permettre aux populations affectées par le séisme de communiquer leurs besoins aux organisations humanitaires ou aux organismes publics présents sur le terrain. Plus de 30000 appels et messages textes ont été enregistrés via cette plateforme dans les domaines d'urgence

comme l'alimentation, l'accès aux abris provisoires, l'accès à l'eau potable et aux articles sanitaires de base.

Des organismes tels que l'OIM ou la FEDERATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ne tardent pas à adopter la plateforme et à l'utiliser en vue de mieux servir les populations les plus touchées.

L'initiative de Solutions a été référencée dans plusieurs publications à la fin de 2010 et en 2011, en particulier dans le rapport¹ de la United Nations Foundation sur l'utilisation des technologies de l'information dans le cadre de la gestion des désastres et dans le rapport de la Croix-Rouge sur les stratégies de communications utilisées dans le cadre de la crise humanitaire en Haïti.

Mesures pour promouvoir la mobilisation de la société civile contre les violences faites aux femmes

Par l'intermédiaire de la plateforme et du centre d'appel NOULA, SOLUTIONS affirme son implication dans la lutte pour la reconnaissance globale des droits de la femme. Des institutions spécialisées dans la cause féminine telles que l'organisation locale KOFIVIV et DIGITAL DEMOCRACY utilisent NOULA pour enregistrer et traiter leurs données sur la violence sur le genre. Des rapports complets sont dressés sur les femmes victimes de violence et de viol ou accusant un besoin socio-économique particulier. Les victimes et les citoyens témoins sont également invités à appeler gratuitement le centre d'appel pour dénoncer les cas de violences ou d'abus sur les femmes et sur les filles. Les données collectées via NOULA sont transférées aux autorités responsables en garantissant l'anonymat des sources d'information.

¹ Best Practice and Lessons Learned in Communication with Disaster Affected Communities: Haïti 2010.

http://www.infoasaid.org/sites/infoasaid.org/files/IAA_Haiti_2010_0.pdf

Disaster relief 2.0-The future of information sharing in Humanitarian Emergencies

<http://www.unfoundation.org/assets/pdf/disaster2covertforward.pdf>

IFRC-Beneficiary Communications Evaluation-Haiti Earthquake Operation 2011

<http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/reports/IFRC-Haiti-Beneficiary-Communications-Evaluation-EN.pdf>

Keynote of Kurt JEAN-CHARLES CEO of SOLUTIONS at 2010 International Conference of Crisis Mappers

<http://jilliancyork.com/2010/10/01/keynote-kurt-jean-charles-of-solutions/>

Ces organismes mettent donc à la disposition du grand public et des autorités spécialisées des statistiques importantes pouvant guider la prise de décision.

Mesures pour soutenir l'accès à l'éducation pour les jeunes

En tenant compte des défis liés à l'accès à l'éducation primaire qui n'est pas gratuite en Haïti, SOLUTIONS S.A. s'implique dans sa communauté pour promouvoir le droit à l'éducation à plusieurs niveaux :

- Une dizaine de bourses d'études complètes est fournie chaque année pour permettre à des familles en difficultés de maintenir leurs enfants à l'école. Pour l'année 2010, nous avons travaillé avec l'orphelinat ACONUD (Association Centre d'Orphelinat Nutritionnel de Dugué) avec lequel nous développons un partenariat de sorte à encourager les jeunes subventionnés à s'impliquer à leur tour dans leur communauté dans des activités d'alphabétisation ou de services communautaires.
- Du matériel informatique est fourni à des écoles et à des orphelinats pour permettre aux jeunes élèves d'entrer en contact avec les nouvelles technologies et faire d'eux des citoyens du monde. A travers l'orphelinat St. François par exemple, nous avons pu fournir l'une des toutes premières connexions disponibles pour les enfants de l'île-à-vache². Dans la zone rurale de Cap-Rouge, nous supportons également un centre d'accès internet complètement alimenté par l'énergie solaire.

La compagnie apporte alors son soutien financier pour encourager les initiatives culturelles ou sportives qui sont importantes pour la construction citoyenne des enfants pendant les périodes de vacances scolaires.

Principe #2. SOLUTIONS S.A. s'engage à veiller à ce qu'elle ne se rende pas complice de violations des droits de l'homme.

Les dispositions du manuel d'opérations de l'entreprise nous interdisent de traiter avec des fournisseurs qui d'une façon ou d'une autre sont coupables ou complices de violation des droits de l'Homme.

² Haïti: le lagon loggé (http://www.youtube.com/watch?v=u_dphU9mBYI)

DOMAINE DES NORMES DE TRAVAIL

SOLUTIONS S.A. considère chaque employé comme un acteur à valoriser qui a droit à un environnement de travail décent, exempt de toute forme de discrimination , compatible avec son épanouissement personnel et garantissant ses libertés fondamentales d'expression et d'association.

Principe #3. SOLUTIONS S.A. s'engage à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

La liberté d'association est clairement stipulée dans le manuel de l'employé depuis la révision de ce document en 2010 dans le cadre de l'alignement de nos opérations avec les principes du Pacte Mondial.

Principe #4. SOLUTIONS S.A. s'engage à éliminer dans ses pratiques toute forme de travail forcé ou obligatoire.

Le manuel de l'employé stipule clairement que toute forme de travail forcé ou obligatoire est prohibée et condamnée dans le cadre des opérations de SOLUTIONS S.A. Chaque employé de l'entreprise est considéré comme un adulte responsable et motivé à donner le meilleur de lui-même sans aucune forme de menace physique ou morale.

Principe #5. SOLUTIONS S.A. s'engage à respecter et à promouvoir le principe d'abolition effective du travail des enfants

Le manuel de l'employé interdit catégoriquement l'embauche de mineur dans les activités de SOLUTIONS. Dans le cadre de nos planifications pour l'année 2012, cette mesure sera renforcée par la mention explicite que SOLUTIONS S.A. ne travaille pas avec des fournisseurs qui emploient des mineurs.

Principe #6. SOLUTIONS S.A. s'engage à éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

SOLUTIONS, dans sa relation avec les employés, ne cède à aucune approche discriminatoire selon les dispositions du manuel de l'employé. Le recrutement, fortement axé sur l'égalité des

chances, se fait sur la base de compétences et de qualifications. Cette politique d'emploi exclut, de ce fait, toute considération de genre, de race, de couleur, de religion et toute forme de stigmatisation due aux handicaps physiques, à l'orientation sexuelle ou à l'état de santé de l'employé.

Le personnel de SOLUTIONS compte aujourd'hui 30% de femmes qui participent à tous les niveaux du fonctionnement de l'entreprise. L'Entreprise est particulièrement fière de compter parmi ses membres fondateurs Tayana ETIENNE qui assure également la direction du programme de Maîtrise en Base de Données (MBDS) à la Faculté Des Sciences d'Haïti qui a reçu en 2010, le Change Agent Award³ attribué par l'institut Anita Borg pour son implication dans l'éducation et plus spécifiquement la formation des ingénieurs et des femmes en technologie.

DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour l'exercice 2010-2011, des mesures concrètes n'ont pas encore été arrêtées par l'entreprise dans le domaine de l'Environnement. Toutefois des discussions impliquant toutes les structures de l'entreprise pour définir clairement les mesures à adopter et les résultats à atteindre en 2012.

Principe #7. SOLUTIONS S.A. applique l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Aucune activité spécifique à signaler pour l'exercice 2010.

Principe #8. SOLUTIONS S.A. entreprend des initiatives visant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Aucune activité spécifique à signaler pour l'exercice 2010.

Principe #9. SOLUTIONS S.A. favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Aucune activité spécifique à signaler pour l'exercice 2010.

DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les principes de gestion de SOLUTIONS S.A. accordent une place prépondérante à la transparence et à la bonne gouvernance basée sur le sens de reddition de comptes (accountability) et sur le respect des valeurs qui définissent notre culture.

³ <http://anitaborg.org/news/archive/2010-change-agent-award-winners/>

Depuis l'exercice 2009, les états financiers de l'entreprise sont systématiquement audités par une firme externe et l'entreprise se fait un devoir citoyen d'assurer la conformité et le respect scrupuleux de ses obligations fiscales.

Les valeurs d'intégrité et de lutte contre la corruption que nous prônons à l'interne doivent aussi être promues à l'externe pour influencer notre environnement et contribuer à des pratiques d'affaires équitables et honnêtes.

Principe #10. SOLUTIONS S.A. prend des initiatives contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Plusieurs actions concrètes ont été déjà prises dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Sur le plan interne, il faut compter les points suivants :

- Le manuel de l'employé stipule clairement la condamnation de toutes pratiques assimilables à des cas de corruption que ce soit dans l'exercice des fonctions de l'employé dans l'entreprise ou de ces activités en dehors de l'entreprise.
- Le manuel d'opération stipule clairement les obligations de transparence et d'intégrité dans la tenue des livres comptables de l'entreprise. Les Etats financiers de l'entreprise sont audités chaque année par une firme externe.

Sur le plan externe, en collaboration avec le service de communication de l'OIM/IOM Solutions a mis en place avec la plateforme NOULA des mécanismes où la population est encouragée à lutter contre les effets pervers de la corruption en dénonçant les pratiques déloyales dans la gestion des fonds publics ou des fonds dédiés à l'aide humanitaire.

Il reste encore beaucoup de mesures à prendre dans ce domaine mais les bases déjà établies sont assez solides pour supporter le développement sain de l'entreprise

CONCLUSION

SOLUTIONS S.A. édite ce bilan comme une attestation fidèle de sa contribution citoyenne et de l'alignement de ses choix stratégiques et opérationnels avec les dix principes du Pacte Global. Ce rapport, disponible sur le site de SOLUTIONS⁴ et de UNITED NATIONS GLOBAL COMPACT, marque officiellement nos premières expériences dans la mise en œuvre de ces principes et nous porte à viser beaucoup mieux pour les prochains exercices en capitalisant sur le feedback de la communauté grandissante des adhérents au Pacte.

⁴ www.solutions.ht